

# Remarquable progression de l'UGICT-CGT !

Élections AGIRC

octobre 2011

Novalis Retraite AGIRC



*L'élection des administrateur-trice-s des institutions de retraite du régime AGIRC est un enjeu majeur : ce régime verse en moyenne aux cadres 66 % de leur retraite complémentaire et 40 % de leur retraite totale.*

Un grand merci à tous les cadres, ingénieurs, technicien-ne-s et agents de maîtrise qui, de plus en plus nombreux, témoignent à l'UGICT-CGT une confiance renforcée pour défendre leurs intérêts notamment en matière de retraite !

Un grand merci à toutes et tous les militant-e-s qui se sont investi-e-s dans cette bataille pour le rétablissement du droit à une retraite garantissant, dès 60 ans, la continuité du meilleur niveau de vie d'activité !

Pour la deuxième fois de son histoire l'UGICT-CGT franchit la barre des 20 % des suffrages recueillis, augmentant son précédent score de 22 % (soit 3,64 points de mieux) et gagnant 4200 voix alors que malheureusement la participation est en baisse.

Dans le même temps, à l'exception de la CFTC, toutes les autres organisations syndicales reculent, ce recul étant particulièrement marqué pour la CFDT qui, pour la première fois dans ce type d'élection, perd un siège.

Ces résultats témoignent à la fois d'une confiance de plus en plus marquée en l'UGICT-CGT et du mécontentement des cadres et assimilé-e-s à l'égard des signataires de l'accord du 18 mars 2011 qui sacrifient une fois de plus leurs intérêts sans préserver en quoi que ce soit ceux des autres salariés :

- ↳ nouvelle baisse du niveau des droits à retraite en cours d'acquisition de 1,66 %.
- ↳ Nouvelle baisse du pouvoir d'achat des pensions AGIRC de 1,66 %.
- ↳ Plafonnement à 1000 euros des majorations familiales accordées aux parents de trois enfants et plus.
- ↳ Même si le droit à la retraite à 60 ans est rétabli dans le régime de base, cet âge restera fixé à 62 ans dans le régime AGIRC, en raison de l'accord AGIRC - ARRCO signé le 18 mars dernier.

## Résultats détaillés

Nombre d'inscrits : 865.666

Nombre de votants : 227.755

Taux de participation : 26.31%

Votes blancs : 10.525

Votes nuls : 3.588

Suffrages valablement exprimés : 213.642 soit 93,80% du total des votants

Organisations syndicales	Nombre de voix dernières élections	Nombre de voix élections 2011	Évolution	% Dernières élections	% Élections 2011	Évolution des %	Nombre de sièges
<b>UGICT/CGT</b>	<b>39087</b>	<b>43285</b>	<b>4198</b>	<b>16,62</b>	<b>20,26</b>	<b>+ 22 %</b>	<b>3</b>
<b>UGICA-CFTC</b>	22885	25579	2694	9,73	11,97	+ 23 %	2
<b>CFE-CGC</b>	89181	76809	12372	37,91	35,95	- 5 %	6
<b>FO Cadres</b>	20116	17273	2843	8,55	8,09	- 5 %	1
<b>CFDT Cadres</b>	63949	50696	13253	27,19	23,73	-1 3 %	3

**Aux côtés des trois administrateur-trice-s  
que vous avez contribué à faire élire,  
vingt délégué-e-s siégeront  
à l'Assemblée générale de Novalis Retraite AGIRC  
et porteront ainsi votre parole... celle du progrès social !**

Pour une analyse détaillée de l'accord du 18 mars 2011, consulter  
[http://www.60ansatauxpleinjytiens.com/ onglet ACTU](http://www.60ansatauxpleinjytiens.com/)

Bulletin à renvoyer à **UGICT-CGT**  
263 rue de Paris - Case 408 - 93516 Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 18 81 25 - Fax : 01 48 51 64 57  
E-mail : [ugict@cgt.fr](mailto:ugict@cgt.fr) - Internet : [www.ugict.cgt.fr](http://www.ugict.cgt.fr)

### BULLETIN DE CONTACT OU DE SYNDICALISATION

Je souhaite me syndiquer       Je souhaite prendre contact

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Entreprise : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_